

**Petites subventions - Rapport final d'achèvement et d'impact**

**Instructions :** Le CEPF demande à chaque bénéficiaire de rendre compte des résultats et des impacts de son projet à la fin de sa subvention. Pour surveiller les indicateurs globaux du CEPF, le CEPF regroupera les données que vous soumettez avec celles des autres bénéficiaires, afin de déterminer l'impact global de l'investissement du CEPF. Les résultats agrégés de tous les bénéficiaires seront présentés dans notre rapport d'impact annuel et dans d'autres documents de communication. Votre rapport final d'achèvement et d'impact sera publié sur le site Web du CEPF.

**Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.**

*Veillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions énumérées ci-dessous.*

**Nom légal de l'organisation :** Association réseau enfants de la terre RET

**Titre du projet :** Promouvoir la conservation des zones humides à travers le programme éducatif, Tunisie

**Numéro de subvention :** CEPF-113890

**Date d'achèvement du présent rapport :** 27/1/2024

**Hotspot du CEPF :** Hotspot du Bassin Méditerranéen

**Orientation stratégique :** Le projet répond à la direction stratégique 1 du CEPF : Soutenir la société civile pour engager les acteurs dans des démarches intégrées de préservation de la biodiversité dans les zones côtières.

**Montant de la subvention :** 19,995.30 USD

**Dates du projet :** du 1/1/2023 au 31/12/2023

**PARTIE I : Vue d'ensemble**

**1. Partenaires de mise en œuvre de ce projet (énumérez chaque partenaire et expliquez comment il a été impliqué dans le projet)**

Numéro	Nom du partenaire	Comment ils ont été impliqués dans le projet	Informations complémentaires
1	Ministère de l'éducation	a été informé dès le début et approuvé le projet (annexe 1), <b>une convention de partenariat cadre a été signée (annexe2)</b> . Une réunion de présentation du projet a été organisée pour fixer le rôle de chaque partie. Le rôle du ministère a été important dans la mobilisation des inspecteurs et des enseignants, à travers l'envoi des invitations aux ateliers de concertation, la facilitation d'accès à son centre de formation, la participation aux frais de transport des inspecteurs et la communication autour du projet.	Partenaire sur le projet

2	Association Tunisienne de la Vie Sauvage ATVS	Nous a fourni les données scientifiques, les photos et les vidéos sur la zone humide barrage sidi el barrak, nous a accompagné pour la visite du collège et lycée de Nefza le 9 Mai 2023 pour la présentation du projet et a été concerté souvent sur les outils conçus dans le kit. L'ATVS dispose d'informations sur la zone humide à partir du projet COBIOM financé par le CEPF	Partenariat envisagé
3	L'Association Tunisienne de Taxonomie ATUTAX	Nous a fourni les données sur les espèces marines des îles kerkennah.	
4	Association Kantara Kerkenah	L'association Kantara nous a accueilli le 10 Mai 2023 dans son camp scientifique à Kerkenah pour présenter le projet et appeler les jeunes aux microprojets, cette rencontre a abouti à un projet jeu pour découvrir les îles Kerknah qui a été présenté pendant la journée de clôture du projet le 28 Décembre 2023	
5	Association la Recherche en Action REACT	Nous a aidé pendant le projet par les données scientifiques les photos et les vidéos, a été présente pendant les concertations et nous a mis en contact avec l'association locale «patience de la Tunisie » travaillant sur Garaat Sejenane qui nous a accueilli le 8 Mai 2023 dans le lycée de Sejenane pour présenter le projet	
6	Association "Les Amis des Oiseaux"	nous a fourni la liste des espèces d'oiseaux des 5 zones humides	Partenaire
7	Association de sauvegarde des zones humides du sud Tunisien	nous a mis en contact avec ses membres dans la zone humide de Boughrara et nous ont accompagné pour la découverte du site et dans la présentation du projet aux enseignants et aux élèves du lycée et collège de Boughrara le 11 Mai 2023	

## 2. Résumez les résultats globaux de votre projet

- Suite aux réunions avec le ministère de l'éducation et les deux inspectrices chargées de l'élaboration du contenu pédagogique du Kit, un processus de concertation a été initié. **Une convention entre le ministère et le RET a été établie. Le 12 avril 2023 (Annexe 2)**

<https://www.facebook.com/nous.sommes.tous.les.enfants.dela.Terre/posts/pfbid0UwsAxSAq9RbnwhCCqw7ZHcLS2jbyoBfYNobjPCNn9pHgVKkNZiXcgZSaCfQi1PKRI>



- Un premier atelier de concertation avec 23 inspecteurs de sciences de la vie et de la Terre (SVT) de la Tunisie qui ont travaillé sur le contenu pédagogique du Kit ainsi que sur des fiches leçons par niveau scolaire de la 7<sup>ème</sup> année de base à la 2<sup>ème</sup> année secondaire science. Ces inspecteurs ont commencé à former en cascade les enseignants en charge (Annexe 3)

<https://www.facebook.com/nous.sommes.tous.les.enfants.dela.Terre/posts/pfbid0Nujo7v8UddtNcT1YPkwAJeUa9Twkp9uAy8qKukN1QjYMuaiXt5qhQZiU1NH33Cz/>

[https://docs.google.com/document/d/1BejOiqTuKzVGcRiWvHsSROQ\\_DgH49s51/edit](https://docs.google.com/document/d/1BejOiqTuKzVGcRiWvHsSROQ_DgH49s51/edit)

- Un deuxième atelier de concertation a été organisé en présence de 23 inspecteurs d'svt, 5 zones humides prioritaires sélectionnées au cours du premier atelier en fonction de leur diversité écosystémique, particularité faunistique, floristique et hydrologique, urgence d'intervention et disponibilité de réseau associatif actif pour assurer la durabilité. Ces zones sont : Gaarat Sajnene, barrage sidi el Barrak Nefza, les îles kerkenah, Sebkhet Sejoumi et Lagune boughrara. Les associations actives dans ces zones humides qui sont REACT, Patience de la Tunisie, ATVS, ATUTAX, AAO et ZHST Gabes ont présenté leurs travaux pendant cet atelier et ont exprimé leur acceptation de collaborer pour assurer la durabilité de notre projet. Une fiche leçon modèle a été élaborée par groupe de travail mélangé entre inspecteurs, enseignants et associations. Dans une étape suivante un questionnaire a été adressé aux associations pour avoir leur avis sur le contenu du Kit et les informations dont ils disposent pour alimenter le contenu scientifique. Les 5 associations impliquées ont contribué à la base de données destinée à alimenter le Kit par les résultats de leurs projets (inventaires, photos, vidéos) et par leur expertise. (Annexe 4)

<https://www.facebook.com/nous.sommes.tous.les.enfants.dela.Terre/posts/pfbid0sEodR47jxFdxdmEzGBbelLbLvT7JA6qHyQSNbBg97fN2xaK3VTJRaUu8gddmPyq3PI>

- Une série de visites aux établissements scolaires dans les zones humides sélectionnées a été organisée du 8 au 19 Mai 2023 (Collège zouhour Sejoumi, Lycée et collège Nefza, lycée Sajnene, collège et lycée Laataya Kerkenah, collège et lycée Boughrara) en présence de des inspecteurs de la région, tous les enseignants de science de la vie et de la terre et des représentants des associations. Le but des visites était d'informer sur le projet, avoir l'avis des enseignants qui n'ont pas participé aux ateliers, avoir l'avis des élèves, annoncer les microprojets, mettre en contact l'établissement et l'association afin d'avoir plus d'activités même en dehors du projet. Un groupe FB a été créé pour les élèves et leurs enseignants pour échange et discussion des microprojets. Une réunion d'évaluation a été organisée par la suite avec les inspecteurs (Annexe 5)



Les microprojets ont été présentés pendant l'atelier de clôture du projet le 28 décembre 2023.



- **Des visites des établissements scolaires de sejourmi** à la zone humide ont été organisées à l'occasion de la journée mondiale des zones humides le 2 Février 2023 et le 4 Octobre 2023 dans le cadre du projet Natural contract Lab à Sebket Sejourmi. Comme résultat de cet échange un toolkit sur Sebket Sejourmi a été réalisé pour le niveau primaire et sera introduit dans notre Kit.

Chaque étape était en concertation avec les deux inspectrices consultantes par mail, téléphone et réunions en ligne.

- **Un Kit pédagogique sur les zones humides en Tunisie est élaboré** et conçu en concertation et sous la supervision du ministère de l'éducation (vie scolaire) Après concertation avec les inspecteurs et le processus de sélection de la boîte de communication, nous avons suggéré plusieurs outils, 3 outils ont été retenus : une Fresque sur les zones humides tunisiennes, un Jeu de plateau sur les 5 zones humides (Quizz+informations ZH) et un Kit terrain : Carnet (fiches terrain-études de cas-jumelle-loupe-bandelettes ph...) Annexe 6

[https://docs.google.com/document/d/1aexU1xhvN2kJ5v-RmVje5eiJ\\_GtRcqi/edit](https://docs.google.com/document/d/1aexU1xhvN2kJ5v-RmVje5eiJ_GtRcqi/edit)

Après plusieurs réunions avec la boîte de communication sélectionnée, le contenu pédagogique ainsi que la conception du jeu ont évolué et ont abouti aux résultats suivants : Annexe 7

[https://drive.google.com/drive/folders/1AWw2bIHrkUaLPQAqQyfitVDKO0Lv\\_5\\_b](https://drive.google.com/drive/folders/1AWw2bIHrkUaLPQAqQyfitVDKO0Lv_5_b)



Dans l'élaboration du kit on a visé non seulement l'acquisition de nouvelles connaissances mais en plus le développement de trois compétences essentielles : la résolution du problème, la créativité, la collaboration et la coopération et la pensée critique afin de former des écocitoyens responsables et acteurs du changement capables de préserver les zones humides.

Le kit dans sa version complète sera partagé le 3 Février 2024 à l'occasion de la journée mondiale des zones humides à la cité des sciences de Tunis. **Cela a résulté de l'atelier de présentation des résultats du projet le 28 décembre 2023.**



**- Un outil de communication du kit à large échelle est créé**

Des communications sur le Kit ont été entreprises à large échelle, par les inspecteurs et les enseignants dans leurs établissements scolaires (10 établissements collèges et lycées) qui ont touché 200 élèves directement et 500 élèves indirectement

**5 passages medias ont été assurés ainsi que des publications sur le projet sur la page FB du RET.**

<https://www.facebook.com/pageofficielleRTCI/videos/930124061584726>

<https://www.facebook.com/radioelyssafmgabes/videos/1058108001980641>

<https://www.facebook.com/radioelyssafmgabes/videos/1371305500443241>

<https://www.facebook.com/radioelyssafmgabes/videos/378282671464204>

<https://www.facebook.com/radioelyssafmgabes/videos/697996142480329>

**Une présentation du Kit devant le grand public le 3 Février 2024 à l'occasion de la journée mondiale des zones humides à la cité des sciences de Tunis**

**Le réseau WWN world wetlands network**, a promis de partager le Kit sur sa page web pour le promouvoir ainsi que durant son Forum sur les zones humides africaines le 20 et 21 Mars 2024.

**3. Décrivez brièvement les progrès réels vers chaque impact prévu à long et à court terme (comme indiqué dans la proposition approuvée).**

*Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition*

**a. Impacts prévus à long terme - 3+ ans (comme indiqué dans la proposition approuvée)**

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Contribution à améliorer le niveau l'éducation environnementale auprès la nouvelle génération autour des zones humide en Tunisie	A travers le contenu pédagogique élaboré dans le kit, les fiches leçons et l'intégration officielle de la notion des zones humides dans le cursus éducatif en Tunisie, le réseautage entre les associations actives dans les 5 zones humides qui ont approuvé le contenu et le Kit dans sa version finale, le ministère de l'éducation qui a reçu le Kit et l'a mis à la disposition des, il y'aura une amélioration niveau l'éducation environnementale auprès la nouvelle génération, et un rehaussement l'importance, la visibilité et à sensibiliser à la conservation, la restauration et l'utilisation rationnelle des zones humides tunisiennes

**b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (comme indiqué dans la proposition approuvée)**

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Intégration des enjeux de conservation des zones humides dans le cursus éducatif en Tunisie	A travers le partenariat avec le ministère de l'éducation, les fiches leçons réalisées (6 fiches, 10 études de cas), la formation en cascade de 250 enseignants de sciences de la vie et de la terre, par 23 inspecteurs, la notion de zone humide sera intégrée dans le cursus éducatif en Tunisie et ira au-delà des 5 sites choisi pour atteindre toutes les zones humides tunisiennes.
5 zones humides de la Tunisie entre autre Sebket Sejoumi deviennent des zones humides éducatives et bénéficient de plus en plus de protection	A travers les visites des établissements scolaires des 5 zones sélectionnées, la sensibilisation des enseignants (20 enseignants) et des élèves (plus que 500 élèves), 7 visites des zones humides effectuées, la mise en relation des associations actives (5 associations) avec le corps enseignant, l'élaboration de microprojets par les élèves (2 microprojets : Kerkennah et sidi el barrak), il y'a eu une prise de conscience de ces zones humides et une volonté de les protéger de plus en plus.
communication à large échelle pour plaidoyer à la conservation des zones humide par les générations futures	23 inspecteurs formés, 250 enseignants impliqués et formés, 500 élèves, 2 parties prenantes informées (ministère de l'éducation, ministère de l'agriculture (CRDA)), 5000 personnes à travers les réseaux sociaux, la communication continu à travers les événements futurs. La communication est assurée à travers 20 post sur les réseaux sociaux, passages radio et de bouche à oreille ...

#### 4. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

Il y'a eu 3 impacts positifs inattendus du projet :

1. Une journée consacrée à la promotion du Kit par la cité des sciences le 3 Février 2024 à l'occasion de la journée mondiale des zones humides
2. La promotion du Kit par le réseau world wetlands network WWN pendant son forum le 20 et le 21 Mars 2024
3. La planification d'une organisation de camps scientifiques sur les zones humides par le RET, les inspecteurs et les enseignants dans les 5 zones sélectionnées d'ici fin de l'année 2024, nous allons voir les appels à projets, les associations partenaires et le sponsoring

#### PARTIE II : Produits du projet et produits livrables

#### 5. Énumérez chaque produit/produit livrable comme indiqué dans votre proposition approuvée et décrivez les résultats pour chacun d'eux :

#	Description du livrable	Mise à jour des livrables
	Un Kit pédagogique sur les zones humides en Tunisie est élaboré et conçu en concertation et sous la supervision du ministère de l'éducation (vie scolaire)	le kit a été élaboré en partenariat avec 250 enseignants et 35 inspecteurs venant de 5 sites représentatif des zones humides en Tunisie. Ce kit va être pris en considération dans l'enseignelement national selon la convention avec le ministère de l'éducation à partir de l'année scolaire 2024/ 2025 Annexe 8
	La notion de zone humide intégrée officiellement dans le cursus éducatif Tunisien	A travers les fiches projets élaborées dans les cours de science de la vie et de la Terre et adoptée par les inspecteurs et le ministère de l'éducation, l'exemple de cet écosystème sera abordé dans tous les niveaux de la 7 <sup>ème</sup> année de base à la 3 <sup>ème</sup> année secondaire Annexe 9
	les enseignants sont formés dans l'utilisation du kit pédagogique dans 10 gouvernorats	250 enseignants 150 femmes et 100 hommes sont formés dans l'utilisation du kit pédagogique dans 6 gouvernorats directement, les autres gouvernorats indirectement à travers les inspecteurs

#### 6. Veuillez décrire et soumettre tous les outils, produits ou méthodologies qui ont résulté de ce projet ou qui ont contribué aux résultats.

La méthodologie qui a résulté de ce projet jusqu'à présent est **prioriser les livrables par ordre d'importance** et que le planning suivi soient basé sur un enchainement d'activités qui nous semblent liées suite aux concertations.

**Notre approche est devenue plutôt adaptative que classique.**

**L'approche participative :** le contenu pédagogique du Kit a été élaboré et approuvé de façon concertative et participative : Inspecteurs, enseignants, ONG, élèves, experts et citoyens.

**Le Kit est évolutif :** à chaque fois que nous avons un nouveau produit, il est intégré dans le

Kit, nous avons déjà intégré le toolkit sur Sebkhet Sejoumi réalisé dans le cadre d'un autre projet et auquel nous avons participé pour qu'il soit en cohérence avec notre Kit **Annexe 10**

**La formation se fait en cascade** : Inspecteurs forment les enseignants et enseignants forment les élèves

**Outils :**

Nous avons aussi établi des **outils de communication** qui nous paraissent plus rapides et efficaces comme les groupes messenger sur facebook : groupe avec les inspecteurs pour échange plus rapide, groupe avec les élèves et enseignants pour suivre la réalisation des microprojets.

<https://www.facebook.com/groups/594441609471823>

**Des bases de données partagées** pour le contenu pédagogique (document Excel partagé sur drive pour les 5 zones humides choisies)

**Annexe 11**

**Une enquête partagée** : pour collecter des données des 5 associations impliquées  
[https://docs.google.com/forms/d/1S6aikhQG\\_2SUhZjGikCi\\_UxCBEUFHVPckzhT1BPg444/edit](https://docs.google.com/forms/d/1S6aikhQG_2SUhZjGikCi_UxCBEUFHVPckzhT1BPg444/edit)

**Utiliser la nouvelle technologie dans les outils du Kit** : comme le QR code pour les jeux de quizz Annexe12

### **PARTIE III : Enseignements, durabilité, sauvegardes et financement**

#### **Les leçons apprises**

#### **7. Décrivez les leçons apprises pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que celles liées au développement organisationnel et au renforcement des capacités.**

"Les leçons apprises" sont des expériences que vous avez acquises et qui, selon vous, seraient des succès précieux méritant d'être reproduits ou des pratiques que vous feriez différemment si vous en aviez l'occasion. Considérez les leçons qui pourraient informer la conception et la mise en œuvre du projet, et toute autre leçon pertinente pour la communauté de la conservation. Les directives du CEPF sur les leçons apprises sont disponibles ici : <https://www.cepf.net/sites/default/files/cepf-lessons-learned-guidelines-english.pdf>.

Le plus grand enseignement c'est la concertation à large échelle et à tous les niveaux sont exclure personne, toute partie a imaginé le Kit et a donné son avis sur son contenu de cette façon elle n'aura pas de problème à l'accepter et à l'utiliser.

Le réseautage associatif, et les échanges avec les associations ayant des interventions dans les 5 zones humides sélectionnées nous ont enseigné beaucoup et renforcé nos capacités. De nouvelles idées ont émergé. Même à travers les enseignants et les élèves qui représentent la population locale nous avons appris des choses sur leur vision par rapport à leur zone humide dans un contexte local réaliste. Même des photographes et des citoyens ont participé au Kit par des photos et des informations. C'est la vraie science participative.

Nous avons compris que le Kit n'est pas une finalité en lui-même mais le plus

important c'est toute cette dynamique créée autour à travers l'éducation comme moyen de conservation des zones humides en intégrant toutes les parties prenantes. Le Kit viendra couronner ces efforts. On garantira qu'il sera utilisé convenablement pour promouvoir les zones humides en Tunisie surtout que le ministère de l'éducation nous a expliqué que beaucoup de Kits ont été rejetés par ce qu'ils ne répondaient pas aux attentes des utilisateurs et des cibles

Cette expérience nous a permis de développer différentes compétences à savoir la résolution du problème, la créativité, la collaboration et la coopération ; la pensée critique et la prise de décision. Cette expérience nous a enrichies tant en connaissances qu'en compétences.

### **Durabilité / Reproduction**

- 8. Résumez les succès ou les difficultés rencontrés pour assurer la pérennité ou la reproductibilité du projet, y compris toute activité non planifiée susceptible d'accroître la durabilité ou la reproductibilité.**

Utilisation de la technologie pour le partage du contenu technologique avec tous les enseignants de la matière dans toute la Tunisie

Nous avons une difficulté sur le plan financier, le budget accordé au Kit n'était pas suffisant pour produire tous les outils proposés, nous avons retenus 3 outils après concertation avec les parties concernées, aussi nous avons pu produire deux exemplaires, les autres sont partagés en ligne, le temps de chercher des financements supplémentaires.

### **Garanties**

- 9. S'il n'est pas répertorié comme un livrable distinct et décrit ci-dessus, résumez la mise en œuvre de toute action requise liée aux sauvegardes sociales ou environnementales que votre projet a pu déclencher.**

### **Financement supplémentaire**

- 10. Fournissez les détails de tout financement supplémentaire que vous avez obtenu pour soutenir ce projet.**

**a. Financement supplémentaire total (US\$) 1,200 \$**

**b. Type de financement**

Veuillez fournir une ventilation du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source.

<b>Donateur</b>	<b>Type de financement</b>	<b>Montant</b>
Association l'ArtRue	contrepartie	200 \$
Association l'ArtRue	contrepartie	1000 \$

## Commentaires/Recommandations supplémentaires

**11. Utilisez cet espace pour fournir tout autre commentaire ou recommandation en relation avec votre projet ou le CEPF.**

## PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

### Contribution aux indicateurs du portefeuille

**12.** Afin de mesurer les résultats de la stratégie d'investissement du CEPF au niveau des hotspots, le CEPF utilise un ensemble d'indicateurs de portefeuille qui sont présentés dans le profil d'écosystème de chaque hotspot. Veuillez les énumérer ci-dessous et rendre compte de la ou des contributions du projet à ces indicateurs.

<b>Indicateur</b>	<b>Contribution numérique réelle</b>	<b>Contribution réelle Description</b>
5.1_Outcome 5_Number of organizations demonstrating increase engagement in international or regional conservation agreements	6	6 associations travaillant dans les 5 zones humides sélectionnées ont formé un réseau de partage d'informations et d'expertises pour l'élaboration du contenu pédagogique du Kit. Avec ce travail, les 6 organisations ont amélioré leurs engagements de la convention RAMSAR et leur engagement dans la conservation des zones humides
1.1_Outcome 1_Number of Land Use Plans or Practices influenced	1	Le travail a Sejoumi contenu d'influencer le plan d'aménagement de Sejoumi qui s'agit de garder les terrain agricole autour de Sejoumi.

### Contribution aux indicateurs mondiaux

**Veuillez rendre compte de tous les indicateurs mondiaux qui se rapportent à votre projet.**

#### **13. Avantages pour les particuliers**

##### **13a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.**

Indiquez le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié d'une formation structurée grâce à votre projet, comme la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture, l'agriculture, les enquêtes biologiques ou la conduite d'une patrouille.

<b># Nombre d'hommes recevant une formation structurée *</b>	<b># Nombre de femmes recevant une formation structurée *</b>	<b>Sujet(s) de la formation</b>
100	150	Utilisation du Kit pédagogique

*\*Veuillez ne pas compter la même personne plus d'une fois. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture, et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée doit être de 5.*

**13b. Nombre d'hommes et de femmes recevant des prestations en espèces.**

Indiquez le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié d'une augmentation de leurs revenus ou d'avantages en espèces (monétaires) grâce à votre projet, dans le cadre d'activités telles que le tourisme, la production artisanale, l'augmentation de la production agricole, l'augmentation de la production halieutique, la récolte de plantes médicinales ou le paiement pour la conduite de patrouilles.

# Nombre d'hommes recevant des prestations en espèces*	# Nombre de femmes recevant des prestations en espèces	Description des avantages

*\*Veuillez ne pas compter la même personne plus d'une fois. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des prestations en espèces grâce au tourisme, et que 3 d'entre eux ont également reçu des prestations en espèces en raison de l'augmentation des revenus due à l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant reçu des prestations en espèces doit être de 5.*

**14. Zones protégées**

**Nombre d'hectares de zones protégées créées et/ou étendues**

Indiquez le nombre d'hectares de zones protégées qui ont été créées ou étendues grâce à votre projet. Les zones protégées peuvent inclure des réserves privées ou communautaires, des parcs municipaux ou provinciaux, ou d'autres désignations où la conservation de la biodiversité est un objectif de gestion officiel.

Nom de l'AP*	Pays(s)	Original # Nombre d'hectares**	# Nombre d'hectares nouvellement protégés	Année de la déclaration légale/expansion	Longitude***	Latitude***

*\* Si possible, veuillez fournir un fichier de forme de la zone protégée au CEPF.*

*\*\* Saisissez la taille totale originale, sans tenir compte des résultats de votre projet.*

*Si la zone protégée n'existait pas avant votre projet, inscrivez zéro.*

*\*\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier shapefile au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes dans l'hémisphère sud et les longitudes dans l'hémisphère ouest doivent être indiquées par un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude : -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de*

votre zone protégée, utilisez googlmap, faites un clic droit sur le centre de votre zone protégée, et sélectionnez "What's here ?", puis copiez la latitude et la longitude qui apparaissent dans la fenêtre popup.

### 15. Gestion des zones clés pour la biodiversité

**Nombre d'hectares de zones clés pour la biodiversité (KBA) dont la gestion a été améliorée.** Indiquez le nombre d'hectares de ZAA dont la gestion a été améliorée, où des résultats tangibles ont été obtenus pour soutenir la conservation, grâce à votre projet. Les exemples de gestion améliorée incluent, mais ne sont pas limités à : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensité du colletage, l'éradication des espèces envahissantes, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques agricoles/pêche durables. N'enregistrez pas la totalité de la zone couverte par le projet - n'enregistrez que le nombre d'hectares dont la gestion a été améliorée.

Si vous avez enregistré une partie ou la totalité d'une KBA comme nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé "aires protégées", et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez enregistrer le nombre d'hectares correspondant à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur "aires protégées".

Nom de la KBA	Code de la ZAC à partir du profil de l'écosystème	# Nombre d'hectares améliorés *

\* Ne comptez pas les mêmes hectares plus d'une fois. Par exemple, si 500 hectares ont été améliorés grâce à la mise en œuvre d'un régime de gestion des incendies la première année, et que 200 de ces mêmes 500 hectares ont été améliorés grâce à l'élimination des espèces envahissantes la deuxième année, le nombre total d'hectares dont la gestion a été améliorée sera de 500.

### 16. Paysages de production

**Nombre d'hectares de paysage de production avec une gestion renforcée de la biodiversité** Veuillez indiquer le nombre d'hectares de paysages de production dont la gestion de la biodiversité a été renforcée grâce à votre projet. Un paysage de production est défini comme un paysage où se pratique l'agriculture commerciale, la sylviculture ou l'exploitation de produits naturels.

- Pour qu'une zone soit considérée comme ayant "renforcé la gestion de la biodiversité", elle peut bénéficier d'un large éventail d'interventions telles que la mise en œuvre de meilleures pratiques et de lignes directrices, l'introduction de systèmes d'incitation, la certification de sites/produits et l'introduction de réglementations en matière de récolte durable.
- Les zones protégées ne sont pas incluses dans cet indicateur, car leurs hectares sont comptabilisés ailleurs.
- Un paysage de production peut inclure une partie ou la totalité d'une ZAC non protégée.

Nom du paysage de production	# Nombre d'hectares avec une gestion renforcée**	Latitude***	Longitude***	Description de l'intervention

*\* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournir un bref nom descriptif pour le paysage.*

*\*\*Ne pas compter les mêmes hectares plus d'une fois. Par exemple, si 500 hectares ont été renforcés grâce à la certification la première année, et que 200 de ces mêmes 500 hectares ont été renforcés en raison de nouvelles règles de récolte la deuxième année, le nombre total d'hectares renforcés à ce jour serait de 500.*

*\*\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier shapefile au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes dans l'hémisphère sud et les longitudes dans l'hémisphère ouest doivent être indiquées par un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude : -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre paysage de production, utilisez googlemap, faites un clic droit sur le centre de votre paysage de production et sélectionnez "What's here ?", puis copiez la latitude et la longitude qui apparaissent dans la fenêtre contextuelle.*

### 17. Avantages pour les communautés

Le CEPF veut enregistrer les avantages non monétaires reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus parce que les avantages sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes de chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type d'avantages reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à votre projet. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

**Veuillez fournir des informations sur toutes les communautés qui ont bénéficié du projet depuis son lancement jusqu'à son achèvement.**

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer d'un x)							Pays de la communauté	Type de prestation (marquer d'un x)								# Nombre de bénéficiaires	
	Petits propriétaires terriens	Économie de subsistance	Peuples indigènes/ethniques	Pastoralistes / peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autres*		Accès accru à l'eau potable	Sécurité alimentaire accrue	Accès accru à l'énergie	Accès accru aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Une résilience accrue au changement	Amélioration du régime foncier	Meilleure reconnaissance des	Amélioration de la représentation et de la prise de décision dans les	Amélioration de l'accès aux services	# Nombre d'hommes et de garçons qui en bénéficient

\*Si vous avez coché "Autre" pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

### 18. Politiques, lois et règlements

Faites un rapport sur les politiques, les lois et les règlements contenant des dispositions relatives à la conservation qui ont été promulgués ou modifiés, suite à votre projet. Les "politiques" sont des déclarations d'intention officiellement adoptées ou poursuivies par un gouvernement, y compris au niveau sectoriel ou sous-national. Les "lois et règlements" sont des règles ou des ordres officiels, prescrits par une autorité. Toute loi, règlement, décret ou ordonnance peut être inclus.

#### 18a. Nom, portée et thème de la politique, de la loi ou du règlement qui a été modifié ou adopté à la suite de votre projet.

Non.	Nom de la loi, de la politique ou du règlement	Portée (marquer d'un x)			Sujet(s) abordé(s) (marquer d'un x)																
		Local	National	International	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêche	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Zones protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce des espèces	Autres*	
1	Consultation nationale sur la réforme du système éducatif en Tunisie (régulation)							X													
2																					
...																					

\* Si vous avez choisi "autre", veuillez donner une brève description des principaux sujets abordés par la politique, la loi ou le règlement.

18b. Pour chaque loi, politique ou règlement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées en fonction du numéro qui lui a été attribué.

Non.	Pays(s)	Date de promulgation/ modifié MM/DD/YYYY	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1	Tunisie	15/décembre 2023	Intégration de la notion des zones humide dans les cours de sciences de la vie et de la Terre	Participer à la consultation en ligne, le partage du contenu pédagogique avec les enseignants, le partage de fiches leçons
2				
3				

## 19. Pratiques respectueuses de la biodiversité

### Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques favorables à la biodiversité

Veillez énumérer les entreprises qui ont adopté des pratiques favorables à la biodiversité grâce à votre projet. Les entreprises peuvent prendre différentes formes, mais dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique favorable à la biodiversité est une pratique qui préserve ou utilise les ressources naturelles de manière durable.

Non.	Nom de la société	Description des pratiques favorables à la biodiversité adoptées pendant le projet	Pays où la pratique a été adoptée par l'entreprise
1			
2			
...			

## 20. Réseaux et partenariats

### Nombre de réseaux et/ou de partenariats créés et/ou renforcés

Faites état de tous les réseaux ou partenariats entre et parmi les groupes de la société civile et d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à votre projet. Les réseaux/partenariats doivent avoir un avantage durable au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables. Voici quelques exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durables, un réseau de journalistes environnementaux, un partenariat entre une ou plusieurs ONG et un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur les terres privées, ou un groupe de travail axé sur la conservation des reptiles.

N'indiquez pas les partenariats que vous avez formés avec d'autres pour mettre en œuvre ce projet, à moins que ces partenariats ne se poursuivent après la fin de votre projet.

Non.	Nom du réseau / partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il permis de créer ce réseau/partenariat ? O/N	Pays couverts	Objectif
1	Réseau des associations travaillant sur les 5 zones humides choisies	2023	Oui	Tunisie	Le réseau a été déjà formé au cours du projet pour la Vulgarisation du contenu pédagogique du Kit, réalisation de projets avec les élèves, toucher et inspirer

					d'autres zones humides voisines Nous sommes en train de le renforcer par la recherche d'autres projets commun dans la même perspective, des visites terrain sont aussi programmées pour le mois d'avril 2024 pour toucher plus d'établissements scolaires
2					
...					

## 21. Mécanisme de financement durable

Dressez la liste des mécanismes de financement durable créés ou soutenus par votre projet. Les mécanismes de financement durable génèrent des fonds pour le long terme (généralement cinq ans ou plus). Ils comprennent, sans s'y limiter, les fonds fiduciaires pour la conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour les services écosystémiques (PSE) et d'autres systèmes de revenus, de droits ou de taxes qui génèrent des fonds à long terme pour la conservation. Pour être inclus, un mécanisme doit fournir des fonds pour la conservation.

### 21a. Détails sur le mécanisme

Non.	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date d'établissement* *	Description***	Pays
1					
2					
3					

\*Veuillez fournir une description succincte de la mission du mécanisme.

\*\*Veuillez indiquer la date à laquelle le mécanisme de financement durable a été officiellement créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, fournissez une meilleure estimation.

\*\*\*Description, telle que fonds fiduciaire, dotation, système de PSE, système d'incitation, etc.

### 21b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré précédemment, veuillez fournir les informations demandées en fonction du numéro qui lui a été attribué.

NON.	Intervention du projet (marquer d'un x)	Le mécanisme a-t-il déboursé des fonds pour des projets de conservation ?
------	---	---

	Création d'un mécanisme	Soutien d'un mécanisme existant	Création et soutien d'un nouveau mécanisme	
1				
2				
3				

## 22. Espèces de la liste rouge

Si le projet a inclus des interventions directes de conservation qui ont bénéficié à des espèces globalement menacées (CR, EN, VU), selon la liste rouge de l'UICN, ajoutez les espèces ci-dessous.

Parmi les exemples d'interventions, citons : la préparation ou la mise en œuvre d'un plan d'action de conservation, les programmes de reproduction en captivité, la protection de l'habitat des espèces, la surveillance des espèces, les patrouilles pour mettre fin au trafic d'espèces sauvages et l'élimination des espèces envahissantes.

Genre	Espèce	Nom commun (anglais)	Statut (VU, EN, CR ou éteint à l'état sauvage)	Intervention	Tendance de la population sur le site (en augmentation, en diminution, stable ou inconnue)

## Partie V. Partage de l'information et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à mener des opérations transparentes et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les leçons apprises et les résultats. Les rapports finaux d'achèvement et d'impact sont disponibles sur notre site Web, [www.cepf.net](http://www.cepf.net), et publiés dans notre bulletin électronique et d'autres communications.

Fournissez les coordonnées de votre organisation (nom de l'organisation et adresse électronique générique) afin que les parties intéressées puissent demander de plus amples informations sur votre projet.

**Nom de l'organisation : Réseau enfants de la terre**

**Adresse électronique générique : [association.ret@gmail.com](mailto:association.ret@gmail.com)**